

air							ala
Date							
Visa							
24. DEZ. 1991							
Ref.							

UR AMMOSCOU ((((((((((MUR02631 BRNA4874
 .BERNEDA

BERN 23.12.91 18:32 U R G E N T

6346
 COPIE POUR INFORMATION A L'AMBASSADE DE SUISSE, MOSCOU

ETATPRIORITE
 SON EXCELLENCE
 MONSIEUR RAHMAN NABIEVITCH N A B I E V
 PRESIDENT DE LA
 REPUBLIQUE DU TADJIKISTAN

EXCELLENCE,

J'AI L'HONNEUR DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE QUE LE CONSEIL
 FEDERAL SUISSE A PRIS, LE 23.12.1991, LA DECISION SUIVANTE : LA
 SUISSE RECONNAIT L'INDEPENDANCE ET LA SOUVERAINETE DE LA
 REPUBLIQUE DU TADJIKISTAN ET SOUHAITE ENTRER EN RELATIONS
 DIPLOMATIQUES AVEC ELLE. EN VOUS ADRESSANT MES PLUS VIVES
 FELICITATIONS, JE FORME MES VOEUX CHALEUREUX POUR LA PROSPERITE
 DE VOTRE PAYS ET DU PEUPLE DE LA REPUBLIQUE DU TADJIKISTAN.

RENE FELBER
 ACTUEL VICE-PRESIDENT ET PRESIDENT DES LE 1ER JANVIER 1992
 DE LA CONFEDERATION SUISSE.

17:35 23 DEC 91
)))